



14 INFOMAG

LE MAGAZINE DE LA MAIRIE DU 14^e ARRONDISSEMENT N° 52 AUTOMNE 2019

Présentation du projet urbain retenu pour transformer le quartier Maine-Montparnasse et du dispositif de concertation.

p. 10 à 12



L'avenue du Général Leclerc après les travaux

p. 6



La salle Marius Magnin bientôt réhabilitée

p. 7



Les cours Oasis dans le 14^e

p. 8



LE PROJET MAINE MONTPARNASSE

SOMMAIRE



ÇA S'EST PASSÉ AU CA

Régie de quartier: soutien au projet du Local
Pavillon Laprade: lancement de la rénovation
Crèche Jourdan: ouverture à tous le samedi matin
Paniers solidaires: soutien au partenariat entre le marché solidaire et la Panaméenne
Anti gaspi: deux nouveaux composts collectifs

p. 3

RETOURS EN IMAGES

Votre rentrée dans le 14^e

p. 4-5

LE 14^e EN MOUVEMENT

L'avenue du Général Leclerc après les travaux
Imaginer la Porte d'Orléans
Conférence logement

p. 6

La salle Marius Magnin bientôt réhabilitée
Le Point Paris Emploi du 14^e vous accueille à l'Annexe
Remboursement des transports pour les jeunes Parisiens

p. 7

L'anglais dès le plus jeune âge
La langue des signes s'invite à la crèche
Ouverture du projet classe orchestre à Alain Fournier
Les cours Oasis arrivent dans le 14^e

p. 8

À la rencontre des commerçants:
Paysan vrac, Un regard pour toi, La boutique Moso, Best
Ouest, La Couture Brigade

p. 9

ZOOM SUR:

Le projet Maine Montparnasse

p. 10-11

DÉCRYPTAGE

De la démarche anti gaspi à l'objectif quartier zéro déchet

p. 13

TRIBUNES

p. 14-15

AGENDA

p. 16

Afin de respecter les règles édictées par le Code électoral, l'éditorial de la Maire et les tribunes de la majorité seront suspendus jusqu'au prochain renouvellement du conseil municipal

Directrice de la publication: Carine Petit – Responsable de la rédaction: Laurent Sounack
Rédaction: Julie Bordron, Aïssé Diarra, Gwenaëlle Evin, Jérôme Perrot, Lili Polonsky, Laurent Sounack, Mélanie Vasselín
Photos: Camille Dampierre, Yann Guillotin, Noëlle Sabater, Guillaume Bontemps, Émilie Chaix, Jean-Baptiste Gurliat et Jacques Leroy / Ville de Paris
Courriel: ma14infomag@paris.fr – Tél.: 01 53 90 68 36.
2, place Ferdinand Brunot, 75675 Paris CEDEX 14
Création graphique: Advitam.
Tirage: 74 000 ex. Impression: LA MAISON DES IMPRESSIONS
Distribution: Privilège Communication – papier certifié PEFC gestion durable des forêts.

ÇA S'EST PASSÉ AU CA

Retour sur quelques délibérations des Conseils d'Arrondissement des 24 juin et 16 septembre



Soutien au projet du « Local »

Des projets décidés par les parisiens nécessitent des délibérations pour être mis en œuvre. Pour le projet voté en 2018 « Un nouveau lieu convivial et participatif rue Paradol », le CA a décidé l'attribution d'une subvention de 180 000 € à la régie de Quartier pour aménager une partie de son local afin d'en faire un lieu destiné à la convivialité, à des activités culturelles et participatives. Ce local sera ouvert à tous – familles, enfants, jeunes et seniors – en vue de renforcer le lien social entre tous les habitants et les acteurs locaux, nombreux et dynamiques dans le quartier de la Porte de Vanves.

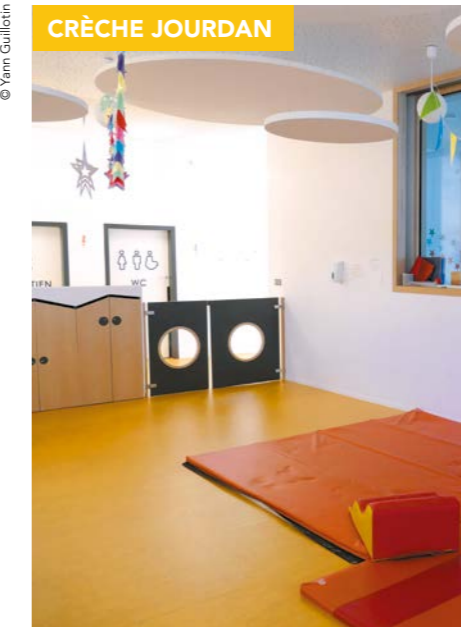


Lancement de la rénovation

La rénovation du pavillon Laprade a été sélectionnée lors du Budget Participatif de 2017 afin d'en faire un lieu de vie étudiante, ouvert sur le quartier, offrant des services sur

les thématiques du partage, de la solidarité et de l'éco-responsabilité.

Ce lieu appartient à la Cité U, qui a missionné la RIVP pour prévoir un projet de réhabilitation du pavillon. Le projet permettra d'accueillir un espace de recyclerie couplé à une salle de restauration et d'événementiel principalement sur le thème de la transition écologique, une dizaine d'ateliers destinés à des artisans, artisans d'art, artistes, acteurs de l'économie sociale et solidaire et designers dans une surface d'activité d'environ 1 150 m². Le bâtiment secondaire accueillera six logements sociaux. Un appel à candidature en vue de gérer ce lieu est en cours. La délibération adoptée par le Conseil portait sur le versement d'une subvention à la RIVP afin que les travaux soient engagés.



Ouverture à tous le samedi matin

La nouvelle crèche du boulevard Jourdan a proposé à la Ville d'ouvrir les samedis matins afin d'animer des activités enfants-parents ouvertes à tout le quartier. L'objectif est de soutenir et accompagner les parents dans un lieu ouvert leur permettant d'échanger entre eux et de développer du lien social, tout en soutenant la construction du lien avec leur enfant. Le Conseil a donc donné un avis favorable au versement d'une subvention à l'association Crescendo, gestionnaire de ce lieu, afin d'ouvrir un samedi par mois aux enfants et parents du quartier de la Porte d'Orléans.



Soutien au partenariat entre le Marché Solidaire et la Panaméenne

Cette délibération propose le financement de « paniers solidaires » visant à accompagner l'accès à une alimentation de qualité, saine et durable en direction des personnes en situation de grande précarité. Les familles bénéficiaires du Marché Solidaire se présenteront à la fin de leur prise en charge par la Marché Solidaire à La Panaméenne pour stabiliser leur sortie d'accompagnement. Elles auront la possibilité de composer librement leur panier en effectuant leurs achats à la Halle et bénéficieront d'une réduction sur le panier selon la catégorie de produits. Ce dispositif permettra d'accompagner une centaine de personnes.



Deux nouveaux composts collectifs

La création de compost sur l'espace public nécessite la signature d'une convention de mise à disposition de terrain à une association. Après la création de 6 composts collectifs, le Conseil a approuvé la création de deux nouveaux composts: l'un au jardin Maudy Piot (rue des suisses) et l'autre à l'angle Père Corentin et Tombe Isoire. Ces nouveaux composts collectifs permettront à de nombreux foyers de réduire leurs déchets.

RETOURS EN IMAGES VOTRE AUTOMNE DANS LE 14^e



LE PLEIN D'ACTIVITÉS ET DE RENCONTRES AU FORUM DE RENTRÉE

Le Forum de rentrée, le samedi 7 septembre, a permis une nouvelle fois aux Quatorziens de se retrouver après les vacances et de faire de belles découvertes en partant à la rencontre des différentes associations et acteurs qui œuvrent dans l'arrondissement. Petits et grands étaient au rendez-vous pour parcourir les stands, dans une ambiance toujours sympathique entre spectacles de danses, démonstrations sportives, sans oublier le bal populaire années 80 sur le parvis pour clôturer cette édition 2019.

© DR



© Camille Dampierre

FRESQUE 13 BIS

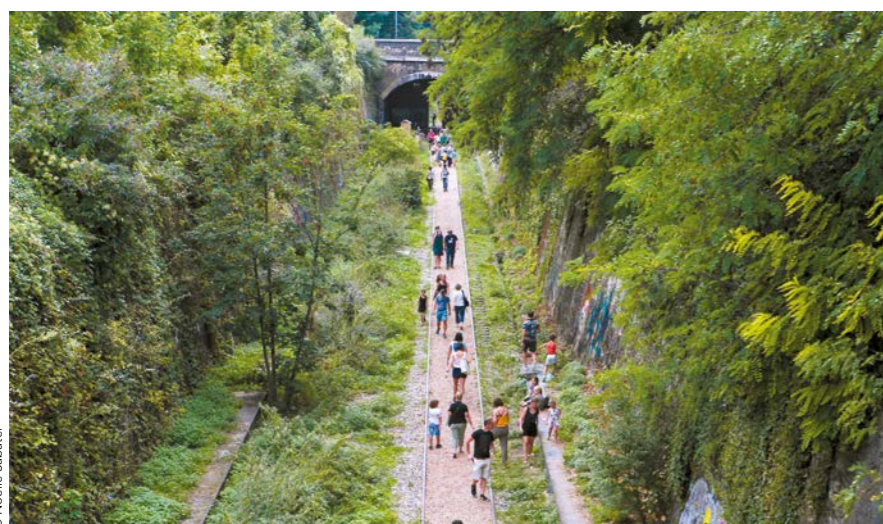
À l'occasion du festival littéraire la Fureur des Mots en 2018, l'artiste Treize bis avait réalisé face au 48 rue Didot un collage temporaire autour de la figure de Colette. Très appréciée des riverains, cette œuvre renaît à l'identique mais cette fois en peinture et sous la forme d'une fresque pérenne, en collaboration avec les artistes JBC et Gilbert Petit. Les promeneurs auront donc tout le loisir de l'admirer sur le mur extérieur du lycée municipal pour adulte.



© Jean-Baptiste Guillet Ville de Paris

RÉOUVERTURE DU MUSÉE DE LA LIBÉRATION DE PARIS - MUSÉE DU GÉNÉRAL LECLERC - MUSÉE JEAN MOULIN

Après son transfert dans l'un des deux pavillons Ledoux place Denfert Rochereau, le musée a ouvert ses portes au public le 26 août. Il propose de découvrir à travers un parcours inédit ponctué de 300 objets illustrant le récit de deux figures héroïques de la Seconde Guerre mondiale : Philippe Leclerc de Hauteclocque et Jean Moulin. Mais aussi de vivre une expérience unique en visitant le poste de commandement du colonel Rol-Tanguy avec des casques de réalité « mixte », pour une véritable immersion dans les forces de la Résistance pendant l'insurrection de 1944.



© Noëlle Schabter

LA PETITE CEINTURE EN FÊTE

Avec l'ouverture au public de quatre nouveaux tronçons cet été, dont celui du 14^e, la petite ceinture est en passe de devenir un des plus grands espaces verts de la capitale et réservoir de biodiversité. La fête de la petite ceinture le 31 août a permis à tous de découvrir cet ensemble unique en se promenant et en profitant de nombreuses animations. Dans l'arrondissement, il était possible de prolonger la ballade sur la nouvelle promenade Jane et Paulette Nardal et de terminer la journée en musique à la terrasse du Poinçon.

LES NOUVEAUX ATOURS DE LA PLACE BASCH

Les derniers travaux sur la place Hélène et Victor Basch ont été finalisés le 9 octobre. Suite à son réaménagement, la place compte désormais 450m² de traversées piétonnes. Les cyclistes peuvent eux emprunter un nouvel anneau dédié pour une traversée sécurisée. Au niveau de la chaussée, les trottoirs ont été élargis, notamment au niveau du parvis de l'église et de la placette Jean Moulin. Un asphalte clair a été choisi pour limiter l'effet de chaleur.



© DR



© Yann Guillotin

DANSEZ-VOUS? LE 14^e OUVRE LE BAL...

Samedi 28 septembre, la MPAA/Broussais a fait danser le 14^e lors de la grande journée événement avec la compagnie Julie Dossavi, l'occasion de sortir, se rencontrer et surtout danser. Après de nombreuses performances dans les rues, une Grande Parade a déambulé en musique, de la place Alice Guy-Blaché jusqu'à la mairie. Les festivités se sont prolongées toute la soirée avec le Grand bal Dossavien sur le parvis, transformé en piste de danse pour l'occasion. Entre musique, festivité et bonne humeur les Quatorziens ont mis de belle façon la danse à l'honneur!

LE 14^e EN MOUVEMENT

PROJETS URBAINS ET NOUVEAUX DISPOSITIFS

L'avenue du Général Leclerc après les travaux

Les travaux destinés à réaménager l'avenue du Général Leclerc dans sa partie sud touchent à leur fin. La place dédiée à la voiture individuelle a été réduite avec la suppression de deux files tandis que la circulation des bus a été rendue plus fluide grâce à la création de deux couloirs de bus ouverts aux vélos. Pour ceux qui arpentent l'avenue à pied, la sécurité et le confort ont été renforcés avec la création de nouvelles traversées et de trois refuges piétons. Ainsi, l'ex « autoroute urbaine » à six voies de circulation a été transformée. Ces dernières semaines, même avec un chantier encore en finition, l'amélioration de la situation est devenue jour après jour plus perceptible.

Bien sûr, des difficultés étaient attendues avec un projet d'une telle ampleur et toutes n'ont pas disparu. Un temps est maintenant nécessaire pour que les usagers puissent s'adapter. Pour accompagner cette phase transitoire, La Ville de Paris et la Mairie du 14^e vont procéder dans les prochaines semaines à toute une série de mesures après travaux sur le trafic et la pollution. Ainsi, de nouveaux comptages des véhicules ont été demandés. Les réglages des feux de circulation vont par ailleurs être testés pour fluidifier le trafic. Enfin, Airparif va réinstaller son dispositif d'analyse de la qualité de l'air, ce qui permettra d'évaluer et suivre les progrès réalisés. L'ensemble des résultats seront prochainement communiqués.

Parce que trop d'infractions restent quotidiennement constatées, la surveillance de l'avenue va être renforcée. Des moyens supplémentaires ont été demandés à la Préfecture de Police. Les automobilistes, cyclistes, utilisateurs de deux roues motorisées ou de trottinettes qui ne respectent pas le code de la route seront sanctionnés. Un dispositif de vidéoverbalisation a

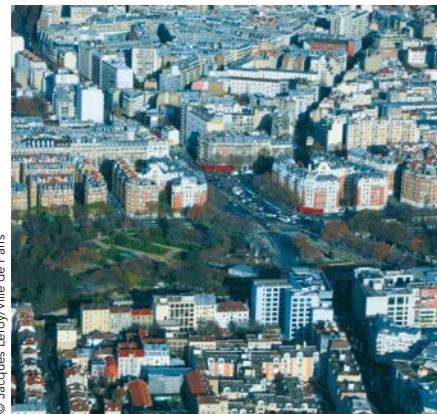


déjà été mis en place et a fait la preuve de son efficacité pour faire respecter le couloir bus. Après des tests, il pourra également être déployé sur la place Basch pour assurer le respect des feux tricolores et de l'anneau cyclable.

Toutes les mesures nécessaires seront prises pour que ce projet, attendu depuis plus de dix ans, tienne ses promesses. Mais chaque usager a aussi un rôle à jouer pour son succès.



Imaginer la Porte d'Orléans



Pour transformer la porte d'Orléans et améliorer ses espaces publics, une démarche partenariale a été engagée en novembre 2018 avec le département des Hauts-de-Seine, du Val de Marne, la ville de Montrouge, Ile-de-France Mobilités (IDFM) et les opérateurs de transport présents sur le pôle. Trois grands objectifs ressortent de l'étude urbaine pilotée par l'Apur :

- la **requalification de l'espace public** avec la priorité donnée à l'amélioration du cheminement piéton entre la future piscine et le boulevard périphérique ;

- la **création d'une réelle continuité cyclable** de l'avenue du Général Leclerc à la RD920 ;
- la **réorganisation et la modernisation de la gare routière Ernest Reyer** en lien avec la RATP et IDFM

Une première réunion publique a été organisée le 25 septembre au stade Elisabeth où l'Apur a présenté son étude. Le support de la présentation est disponible sur le site apur.org

Conférence logement

Après un an de concertation, la Conférence Parisienne du Logement a proposé des orientations stratégiques adoptées en juillet 2019. Celles-ci prévoient entre autres de :

- **favoriser le vivre ensemble** par une politique de rééquilibrage territorial avec un objectif de 25 % de relogement des ménages du 1^{er} quartile, ainsi que de favoriser l'accès des classes moyennes aux quartiers prioritaires de la politique de la ville et quartiers vieille active ;
- **favoriser un accompagnement social** adapté aux besoins des ménages pour faciliter l'accès et le maintien dans le logement ;
- **garantir la transparence et l'égalité** de traitement de l'ensemble des ménages quel que soit le contingent d'attribution ;
- **développer une gouvernance du suivi** des objectifs et évaluer les effets de la politique mise en œuvre.

Le Point Paris Emploi du 14^e vous accueille à l'Annexe

Les Points Paris Emploi proposent un service d'accueil, d'information et d'orientation généraliste, à destination de tous les Parisiens en recherche d'emploi, de réorientation professionnelle ou de formation. Le nouveau « PPE » du 14^e a ouvert ses portes au public le 26 Août dernier à l'Annexe. Ce lieu ressource, équipé de salles de réunion et de plusieurs postes de travail informatiques, accueille le public du lundi au vendredi de 9h à 12h30. « Les dispositifs autour de l'emploi sont nombreux à Paris. Nous faisons profiter le public de notre connaissance de cet éco système afin que chacun reparte avec une réponse satisfaisante à sa problématique et sache ensuite vers quels interlocuteurs se diriger », expliquent les deux chargées du PPE du 14^e.

L'après-midi, le lieu est mis à disposition des associations qui viennent y animer des ateliers pratiques (utiliser un ordinateur pour sa recherche d'emploi, exprimer ses talents...) ou ciblés sur des publics spécifiques (femmes, jeunes, plus de 45 ans...) et sur des secteurs en développement (le numérique, l'économie sociale et solidaire...).

Retrouvez toute la programmation du PPE du 14^e sur mairie14.paris.fr



La salle Marius Magnin bientôt réhabilitée

La salle Marius Magnin, nichée en cœur d'îlot de la résidence du Moulin Vert propriété du bailleur I3F, va enfin être rénovée. I3F a missionné un architecte qui a conçu un projet très simple pour remettre aux normes ce bâtiment.

L'objectif est de permettre de redonner sa fonction à ce lieu qui deviendra une annexe du théâtre 14, comme lieu de répétitions. Il sera également ouvert aux initiatives citoyennes et associatives de l'arrondissement.



© Philippe Roux / Architecte

Remboursement des transports pour les jeunes Parisiens

Lancé le 3 septembre, le dispositif prévoit cinq mesures de remboursement partiel ou total des transports :

- **Pour les 4 ans et plus scolarisés en primaire** : Remboursement intégral du forfait Navigo imagine R
- **Pour les élèves du secondaire, collégiens et lycéens** : remboursement à 50 % du forfait Navigo imagine R.
- **Pour les collégiens ou lycéens en situation de handicap** : accès gratuit aux transports en commun.
- **Pour les étudiants de moins de 20 ans en situation de handicap** : accès gratuit aux transports en commun.
- **Pour les 14-18 ans** : attribution d'une aide financière équivalente au coût de l'abonnement Vélib' « V-Plus jeune » mécanique.



© Emilie Chaix / Ville Paris

Cette aide aux déplacements est accessible par un formulaire de remboursement en ligne : teleservices.paris.fr/remboursement/

LE 14^e EN MOUVEMENT

ÉDUCATION/PETITE ENFANCE

Les « cours Oasis » dans le 14^e

Pour faire face aux défis du réchauffement climatique et au risque d'une intensification des vagues de chaleur, la Ville de Paris a lancé en 2017 son initiative de « cours Oasis », qui vise à transformer progressivement toutes les cours des écoles et collèges en îlots de fraîcheur urbains. Avec leur revêtement asphalté et imperméable, ces cours qui représentent une surface importante à l'échelle de la ville, participent à l'effet de chaleur urbain. Pour y remédier,

ces surfaces sont remplacées par des matériaux innovants, perméables et adaptés aux fortes chaleurs, ainsi que des zones de pleine terre. La transformation se fait aussi avec le renforcement de la végétalisation, la création de zones ombragées et l'installation de fontaines et jeux d'eau. La première cour Oasis du 14^e a été livrée cet été à l'école maternelle Chantin. Une seconde sera aménagée d'ici la fin de l'année dans le cadre des travaux de construction du nouveau conservatoire de musique à l'école élémentaire square Alain Fournier. Enfin la transformation de la cour de l'école élémentaire Jean Dolent, est prévu pour l'été prochain.



© DR

La langue des signes s'invite à la crèche

Orthophoniste dans le 14^e, Emilie Faye est l'auteure de deux livres d'histoires pour enfants, conçus pour apprendre la langue des signes. Comme beaucoup de spécialistes du langage elle est convaincue que, loin d'être réservé aux malentendants, l'apprentissage des signes est bénéfique à tous les petits. « L'utilisation des signes est naturelle chez les enfants, rappelle-t-elle. Bien avant de savoir parler, ils communiquent par le biais de sourires, de gestes, de regards, de mimiques... ». Leur apprendre la langue des signes, c'est donc leur offrir un moyen de s'exprimer avant et pendant l'acquisition du langage, et ce dès les premiers mois! Résultat selon Emilie Faye, « des enfants moins frustrés, plus confiants, et une relation plus complice avec les parents et les personnels qui les accompagnent quotidiennement. » Cette démarche d'apprentissage des signes aux enfants entendants suscite un réel intérêt chez les professionnels de la petite enfance. C'est pourquoi la Mairie du 14^e a fait distribuer les deux ouvrages dans toutes les crèches de l'arrondissement. Emilie Faye pourra intervenir dans ces établissements pour accompagner les équipes qui en feront la demande.



© DR

Découvrir l'anglais dès le plus jeune âge

À la rentrée, l'école maternelle Maurice Rouvier intègre le dispositif d'enseignement renforcé de la langue anglaise, mis en place par l'Académie de Paris, en partenariat avec la Mairie de Paris. Bain de langue quotidien, activités sportives, artistiques, culturelles et albums de littérature seront proposés aux enfants, en langue anglaise, des temps scolaires aux temps péri et extrascolaires. La crèche Raymond Losserand s'associe également à la démarche avec une initiation à la langue anglaise et une ouverture vers les cultures anglo-saxonnes.

Pour aller plus loin, l'équipe en charge du projet recherche des bénévoles bilingues natifs de langue anglaise, pour intervenir de 1 à 5 heures par semaine auprès des enfants. Si vous êtes anglophone natif et avez envie de vous investir dans ce projet, merci de contacter: Nadine Robert, Cheffe de la Circonscription des affaires scolaires et de la petite enfance: nadine.robert@paris.fr et Margot André, coordinatrice du programme Délic Langues: margot.andre@paris.fr

Ouverture du projet de classe orchestre à Alain Fournier

Jouxtant le nouveau conservatoire du 14^e, l'école Alain Fournier profite de l'arrivée de son voisin pour ouvrir sa première « classe Orchestre ». Tous les élèves de CE1 vont intégrer dans leur programme scolaire 3,5 heures d'apprentissage musical chaque semaine. Ils suivront deux cours collectifs d'une heure en formation orchestre et trois séances de pratique de l'instrument d'une demi-heure, en groupe de 3 avec un professeur du conservatoire. Ils bénéficieront de ce programme jusqu'au collège, comme les futurs élèves de CE1 qui leur succéderont.

LE 14^e EN MOUVEMENT

À LA RENCONTRE DES NOUVEAUX COMMERÇANTS

De nombreuses enseignes ont vu le jour ces derniers mois autour de Plaisance et Pernety. Dans ce numéro, nous partageons avec vous quelques bonnes adresses pour trouver des produits de qualité sans vous ruiner et même une adresse insolite où vous pourrez apprendre à confectionner vous-même vos vêtements!

Cosmétiques au naturel, la boutique MOSO

105, rue Raymond Losserand
laboutiquemoso.fr
service-client@laboutiquemoso.fr



© DR

Cette jolie boutique à la décoration tropicale a ouvert ses portes en juin dernier. Elle a été créée par Anaud et Jean-Baptiste, deux anciens experts en informatique qui ont décidé de repartir de zéro dans les cosmétiques, soins et produits d'hygiène bio et naturels. Adossée à un site internet qui compte près de 1500 références, la boutique met en avant les produits de dizaines de petits producteurs et artisans, offrant une alternative aux marques des industriels, à des prix accessibles à tous. Les cosmétiques solides (shampooing, dentifrice, déodorant...) sont une des spécialités de la boutique et ils sont disponibles en vrac pour réduire encore plus les déchets.

Paysan vrac rue Didot

113, rue Didot
01 44 93 59 40
contact@paysanvrac.fr



© DR

Deux frères arboriculteurs ont ouvert cette boutique l'été dernier pour proposer en direct du producteur et à un prix juste des produits de saison, issus d'une agriculture raisonnée, bio et responsable. Le circuit court est de règle puisque tous sont acheminés de leurs champs picards. En plus des fruits et légumes vous trouverez d'autres produits gourmands comme des pâtes vendues en vrac, des jus de fruits et du miel.

Best Ovest

84, rue de l'Ovest
Tél: 09 53 97 95 05
www.best-ouest-vinyle.fr



© DR

Dans ce magasin de ventes d'occasions de la rue de l'Ovest, on peut encore faire des affaires avec 1 €! Collectionneur dans l'âme, Jean-Pierre partage avec ses clients ses dernières trouvailles, BD, livres, films ou objets vintage. Pour ses 20 ans, la boutique s'est refait une beauté avec une devanture fraîchement repeinte et un intérieur réaménagé pour mettre à l'honneur les vinyles, qui font leur grand retour sur les platines et dans le cœur des mélomanes. Ils trouveront dans les bacs les plus beaux 33 tours de jazz, soul ou rap, là encore à un prix abordable puisque même les albums rares dépassent rarement les 20 euros.

Un regard pour toi

36 rue de l'Ovest
Tél: 09 82 51 17 60
unregardpourtoi-asso.fr

L'association Un regard pour toi a pour mission de développer l'autonomie vestimentaire des déficients visuels à travers différents services. Au début de l'été, elle a ouvert sa première boutique parisienne rue de l'Ovest. Vous y trouverez un large choix de vêtements neufs déstockés de marques ainsi que du vintage pour homme, femme et enfant. Un coin couture réservé aux déficients visuels propose un service d'étiquetage de vêtements avec des étiquettes en braille ou avec une puce électronique et un service de retouche! Des conseillers sont là pour les accueillir et, s'ils ne trouvent ce qu'ils cherchent dans la boutique, un coin est même prévu pour les aider à faire du shopping sur internet!



© DR

La Couture Brigade

9 rue Crocé-Spinelli
Tél: 06 72 78 55 24
lacouturebrigade.com

Première école d'initiation aux métiers de la mode et de la haute couture pour le grand public, la Couture Brigade accueille dans son atelier cosy les passionnés de tous niveaux. Chaque cours est animé par un expert dans son domaine. Un artisan qui a travaillé ou qui travaille toujours dans les grandes maisons de couture et qui souhaite transmettre son savoir-faire à ses apprentis. Les sessions de deux à trois heures sont organisées par petits groupes afin d'apporter un maximum d'attention à chacun. Plusieurs types de cours sont proposés en formule découverte ou en formation continue, et même des stages pour les enfants pendant les vacances.

LE NOUVEAU QUARTIER MAINE MONTPARNASSE

Lors de la réunion publique du 10 septembre ont été présentées les orientations du projet urbain retenu pour transformer le quartier Maine Montparnasse. La concertation sur ce projet est lancée et va se poursuivre jusqu'à la fin 2020.



« Nous souhaitons célébrer les qualités intrinsèques du lieu, sa vocation culturelle et de quartier de gare, tout en transformant radicalement son image : un quartier plus vivant, plus durable », explique l'équipe lauréate. Pour cela, elle propose « un projet immobilier à taille humaine, intégré au tissu urbain de la ville et qui accueille une programmation mixte dynamique, diversifiée et attractive ».

À quoi ressemblera le Montparnasse d'après 2030 ? Considéré comme l'un des centres névralgiques de Paris, ce secteur s'inscrit dans une histoire de la ville très marquée par l'urbanisme sur dalle des années 60-70 et les autoroutes urbaines. C'est l'un des lieux les plus passants de la capitale mais aussi l'un des plus décriés pour son incohérence urbaine.

Pour en réparer les dysfonctionnements, une **consultation internationale** a été lancée mi 2018 dans le cadre d'un partenariat entre la Ville de Paris et les copropriétaires de l'ensemble immobilier Maine-Montparnasse (tour et centre commercial).

Quatre équipes pluridisciplinaires ont travaillé pendant plusieurs mois pour proposer un plan d'évolution du quartier sur un **vaste secteur de 10 hectares allant de la rue de Rennes à Mouchotte**. Tous les projets ont été présentés au public lors d'une exposition au pavillon de l'Arsenal et le lauréat a été désigné le 11 juillet 2019.

C'est le projet "Maine-Montparnasse, les lignes de désir" du cabinet d'urbanistes Roger Stirk Harbour + Partners (RSHP), notamment associé au cabinet Lina Ghotmeh Architecture, à l'agence Michel Desvigne Paysagiste et l'agence Franck Boutté Consultants spécialisée dans l'environnement, qui a été choisi à l'unanimité pour transformer le quartier. « Nous souhaitons célébrer les qualités intrinsèques du lieu, sa vocation culturelle et de quartier de gare, tout en transformant radicalement son image : un quartier plus vivant, plus durable », explique l'équipe lauréate. Pour cela, elle propose « un projet immobilier à taille humaine, intégré au tissu urbain de la ville et qui accueille une programmation mixte dynamique, diversifiée et attractive ».

Ce grand programme, qui vient clore une longue série de projets de rénovation (Tour Montparnasse, tour CIT, gare Montparnasse, projet Oasis, Ateliers Gaité...), vise à les accompagner et à donner une **cohérence d'ensemble** aux initiatives publiques et privées sur le site.

LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET

UN ENSEMBLE IMMOBILIER OUVERT SUR LA VILLE

Le projet donne la priorité aux piétons en ouvrant de nouvelles perspectives et de nouveaux parcours. Le plus important est le nouvel axe créé dans le prolongement de la rue de Rennes et qui permet de rejoindre à pied la tour et la gare Montparnasse. Pour cela la partie centrale du centre commercial existant est déconstruite et laisse place à un cœur piéton apaisé.

Autour, la rue du Départ est piétonnisée et la place du 18 juin apaisé.

Sur l'ensemble du site, la surface allouée aux piétons passe de 50 à 70 %, alors que celle de la chaussée est réduite de 50 à 30 %.



DE NOUVELLES FORMES URBAINES

Pour compenser les surfaces perdues par le nouveau cœur piéton, des bâtiments en bois sont ajoutés en surélévation du socle existant sans dépasser le gabarit de 31 m de hauteur prévu dans le PLU. Avec ses formes perméables et qui intègrent le commerce de rue, le projet revient ainsi à un urbanisme plus en continuité avec le tissu haussmannien existant.



PLUS DE PLACE POUR LES MOBILITÉS DOUCES

Les mobilités douces sont prises en compte. Les rues sont apaisées, partagées au profit des transports collectifs, des piétons et des cyclistes. La largeur du tunnel routier de l'avenue du Maine serait réduite afin de proposer de nouveaux services de mobilité et de stationnement.

UN QUARTIER VÉGÉTALISÉ AVEC UNE « FORÊT URBAINE »

Avec 2500 arbres plantés dans le périmètre d'étude, la végétalisation vient métamorphoser un quartier excessivement minéral. Avec une telle densité, la « forêt urbaine » conçue par le paysagiste Michel Desvigne contribue non seulement à améliorer le cadre de vie mais aussi à adapter la ville au changement climatique. La place du 18 juin, le parvis de la gare, le pied de tour et toutes les rues environnantes (rue du Départ, rue de l'Arrivée, rue du Commandant Mouchotte) pourraient bénéficier de cette abondante couverture végétale.



DE NOUVEAUX ACCÈS AU JARDIN ATLANTIQUE

En plus de simplifier l'accès au jardin, il s'agit de mettre en réseau les équipements existants et nouveaux, comme le projet Oasis prévu à l'emplacement de l'ancien musée de la Libération, qui accueillera une offre d'hébergement à l'attention de publics variés et un tiers lieu ouvert à tous.

PREMIÈRES RÉFLEXIONS SUR LA PROGRAMMATION

Élaborées à partir des travaux et études d'Une Fabrique de la Ville, elles s'articulent autour de quatre propositions qui restent encore à discuter :



RETROUVER ET DÉVELOPPER LE MONTPARNASSE CRÉATIF

Perpétuant l'héritage du Montparnasse des artistes, un nouveau bâtiment dédié « Le Parnasse » deviendrait un nouveau lieu de la culture et de la création artistique et gastronomique et accueillerait ateliers, galeries d'art et pépinière de jeunes entreprises créatives. Le nouveau quartier pourrait aussi largement enrichir les balades thématiques existantes par de nouvelles destinations.



DES PROGRAMMES EN LIEN AVEC LE QUARTIER DE GARE

Des offres d'hôtellerie, d'hébergement, de bureaux et d'infrastructures de mobilité renforcées et adaptées aux nouveaux modes de vie qui sont encore à préciser et à discuter



DIVERSIFICATION DES COMMERCES ET RÉDUCTION DES SURFACES

L'offre étant déjà importante sur le secteur, les surfaces commerciales vont être réduites de 13 000 m².



UN QUARTIER SPORTIF

Un véritable écosystème sport et bien-être est proposé dans un quartier déjà bien pourvu en installations sportives. À côté de la piscine Armand Massard, pour laquelle un nouvel accès sera créé, de nouveaux espaces sportifs sont imaginés (Spa-balnéo, équipement de sport connecté, mobilier de plein air intégrés aux espaces publics...).

PÉRIMÈTRES DU PROJET



Périmètre opérationnel envisagé

Périmètre de réflexion

LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

Le projet sélectionné n'est pas figé et vaut avant tout pour ses grandes orientations urbaines. La concertation va se poursuivre avec l'équipe lauréate de septembre 2019 jusqu'à la fin 2020. Durant toute la durée de définition du projet, les riverains et les usagers du site seront mis à contribution pour enrichir et approfondir la vision proposée.

Un registre électronique est ouvert pendant toute la durée de la concertation à l'adresse idee.paris.fr

Pour rejoindre la liste de diffusion du projet et être informé des prochains rendez-vous : mainemontparnasse@imaginons.paris

Pour une présentation détaillée du projet, consultez la page « Projet 6^e - 14^e - 15^e Maine-Montparnasse » sur le site internet paris.fr

LE CALENDRIER

OCTOBRE
sam. 12
MARCHE EXPLORATOIRE pour poursuivre l'immersion dans le projet

NOVEMBRE
lun. 25
ATELIER PARTICIPATIF pour travailler sur les occupations temporaires possibles durant la transformation du site

2020
POURSUITE DE LA CONCERTATION jusqu'à la validation du projet (ateliers, événements, réunions publiques)

COMMENT VISER LE « ZÉRO DÉCHET » ? DÉCRYPTAGE

Avec l'adoption de quelques éco-gestes, chacun peut réduire sensiblement sa production de déchets au quotidien. Une nécessité en raison de l'inflation des déchets et leurs conséquences néfastes sur l'environnement. Il est possible d'aller plus loin en réduisant les achats superflus et en appliquant la règle des « 3R » présentée ci-dessous.

S'ENGAGER SUR UNE STRATÉGIE ZÉRO DÉCHET

La démarche « zéro déchet » repose sur les trois actions phares ou règles des « 3R » qui sont par ordre de priorité.

- 1 Réduire
- 2 Réemployer
- 3 Recycler et valoriser

QUELQUES BONNES PRATIQUES POUR SE LANCER !

Les meilleurs déchets sont ceux qu'on ne produit pas.

Avec ces **15 gestes simples**, vous pouvez réduire le volume de votre poubelle de moitié.

LIMITER LES EMBALLAGES



1. Boire l'eau du robinet de préférence à de l'eau en bouteille
2. Utiliser un **sac réutilisable** ou un cabas
3. Préférer les **écorecharges**, éviter les monodoses
4. Acheter en **vrac**, à la coupe

LIMITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



5. Ranger son frigo selon les **dates limites** de consommation
6. Vérifier ses **stocks** et faire une **liste de courses**
7. Cuisiner en **juste quantité** et cuisiner ses restes

RÉDUIRE VOS DÉCHETS PAPIERS



8. N'imprimer que le **strict nécessaire** et en **recto-verso**
9. **Réutiliser les papiers** et enveloppes comme brouillons
10. Apposer un **stop-pub** sur sa boîte aux lettres

DONNER UNE SECONDE VIE À VOS VIEUX VÊTEMENTS



11. Les donner aux **associations**
12. Les vendre ou les donner sur les **sites Internet**
13. Les déposer dans les **conteneurs à textile** dans la rue

DONNER UNE SECONDE VIE À VOS MEUBLES ET APPAREILS



14. Les donner aux **ressourceries**, recycleries, Repair Café et associations
15. Les vendre ou les donner sur les **sites Internet**

CHIFFRES CLÉS

499 kg/hab/an
VOLUME DES
POUBELLES À PARIS
Il a doublé
en 50 ans.

141 kg/hab/an à Paris
EMBALLAGES
87% des Parisiens sont
prêts à acheter en vrac
ou le font déjà.

73 kg/hab/an à Paris
DÉCHETS ALIMENTAIRES
Plus de 50% des Parisiens
sont prêts à composter
ou le font déjà.

58 kg/hab/an à Paris
PAPIERS, JOURNAUX ET
MAGAZINES
58% des Parisiens
sont prêts à apposer un
autocollant stop-pub.

9 kg/hab/an à Paris
TEXTILES
13% Parisiens les jettent
à la poubelle au lieu
des points de collecte.

48 kg/hab/an à Paris
DÉCHETS OCCASIONNELS
Plus de 75% des Parisiens
sont prêts à donner une
seconde vie aux objets.

*Les chiffres d'intention sont issus d'une étude comportementale réalisée en décembre 2018 auprès de 3500 Parisiens

POUR ENCORE PLUS DE CONSEILS ET BONNES PRATIQUES

L'Agence parisienne du climat :
www.apc-paris.com

La Ville de Paris :
www.paris.fr/gaspillage

Les tribunes de la majorité municipale sont suspendues pendant

LA PÉRIODE PRÉÉLECTORALE

LE NOUVEAU CONSERVATOIRE RIMERAIT-IL AVEC « GRAND FOUTOIR » ?

La rentrée du conservatoire Darius Milhaud a eu lieu, le 2 septembre dernier, au sein du bâtiment existant. Le nouveau bâtiment, pourtant en construction depuis quelques années, n'était pas encore prêt à accueillir élèves et équipe pédagogique. Encore plus fort : la Mairie du XIV^e arrondissement a annoncé une interruption des enseignements entre le 16 septembre et le 5 octobre, période au cours

de laquelle un « projet banalisé » serait proposé. Comprenez « Kaléidoscope des temps forts des années passées », « préparation de représentations futures », « happenings sur le modèle des folles journées à Nantes » ... Comprenez qui pourra. Finalement, l'emménagement au sein du nouveau conservatoire n'aura pas lieu avant le 4 novembre du fait des retards pris par les travaux de construction, les cours seront interrompus à partir du 7 octobre afin de permettre le déménagement des équipements du site actuel vers le nouveau. En attendant, c'est le flou artistique quant au contenu des enseignements pendant la période précédant le déménagement dans

le nouveau bâtiment. Lequel doit doubler la capacité d'accueil, portant le nombre d'élèves inscrits à 2600. Une nouveauté est prévue par la Mairie : l'enseignement artistique « hors les murs » : dans des locaux disséminés de part et d'autres dans l'arrondissement, dans la rue... ?

On nous avait pourtant annoncé que le nouveau bâtiment, même excentré, serait à la hauteur des attentes et livré dans les temps

VOS ÉLUS DU GROUPE "100 % PARIS 14"

POUSSE-TOI DE LÀ QUE J'M'Y METTE !

Multiplication des travaux sur les trottoirs et les chaussées, ruptures innombrables de continuités piétonnes, assaut de trottinettes et autres engins motorisés tombés comme d'un jeu de mikado dans nos rues... rester piéton à Paris aujourd'hui est devenu un véritable acte de résistance ! Pourtant la majorité municipale s'était engagée à « faire de Paris une ville exemplaire pour les piétons ». À l'inverse, la situation s'est totalement détériorée, du fait d'une

absence absolue d'anticipation de la Ville face à l'apparition de nouvelles mobilités. Cherchant à combler le déficit d'offre après l'échec de Vélib' 2, la Ville a laissé les opérateurs envahir l'espace public et a mis quasiment un an avant de tenter de réguler ces nouveaux phénomènes.

Loin de concourir à l'apaisement de l'espace public, la Ville de Paris a ainsi contribué à sa crispation.

Pendant ces longs mois de tâtonnement, de mauvaises habitudes, difficiles à corriger, ont été prises, et ce sont les piétons qui en payent le prix fort au quotidien. En effet, 29 % des usagers d'engins de déplacement personnel reconnaissent circuler sur les trottoirs, et 27 %

sur les passages piétons. Le nombre d'accidents de vélo dans Paris a augmenté de 63,3 % depuis le début de l'année 2019, et la mode de la trottinette a entraîné une explosion de 23 % du nombre des blessés en un an.

Face à ces comportements dangereux qui ne se tarissent pas, il est plus que nécessaire de repenser entièrement et durablement le partage de l'espace public parisien dont les piétons sont les grands oubliés.

Pour nous, à Paris, le piéton doit redevenir le roi des modes de déplacements, et le vélo sa petite reine.

ERIC AZIÈRE, PRÉSIDENT DU GROUPE UDI-MODEM

PROJET MAINE-MONTPARNASSE : TOUS VIGILANTS !

Après les premières pistes concernant la Tour Montparnasse, c'est le projet pour le quartier Maine-Montparnasse qui était dévoilé le 11 juillet dernier. Cela doit être une chance pour Paris, mais tout peut virer au cauchemar si chacun ne s'empare pas des 18 mois de concertation pour faire évoluer les choses.

Quartier mythique de l'histoire et du rayonnement de Paris, c'est aussi un centre névralgique de la capitale. Paris n'a donc pas

droit à l'erreur. Pourtant certains signes sont alarmants. Citons-en trois : Pourquoi surélever la Tour Montparnasse de 25 mètres ? Un projet très contestable, tant pour les riverains que pour les perspectives de Paris.

Il est aussi question de porter à 25 mètres les bâtiments existants donnant sur la rue du Départ, et de prolonger cette véritable muraille de deux nouveaux bâtiments : l'un à l'angle avec l'avenue du Maine, l'autre sur l'actuelle place du 18-Juin-1940, obstruant au passage la perspective de la rue d'Odessa. Les habitants apprécieront...

Enfin, la création de « rues » piétonnes évoluant dans une « forêt urbaine » (plus humblement : des espaces arborés...) ne

doit pas faire oublier la réalité : le besoin de propreté et de tranquillité, que la Mairie est bien incapable de garantir aujourd'hui.

Le projet dessinera le quartier pour les 50 ans à venir. Alors prenez vous aussi la parole !

MARIE-CLAIRE CARRÈRE-GÉE, GROUPE DE LA DROITE ET DU CENTRE - LR -100 % 14°

AGENDA AUTOMNE 2019



Octobre

DU 5 AU 18 OCTOBRE
**L'EXPO
JEUNES ARTISTES**

Exposition de 4 artistes
en résidence

Du lundi au vendredi
de 13h à 18h30 et samedi
et dimanche de 11h à 16h

Galerie l'Expo.
5, rue Maurice Bouchor

5

DU 11 AU 25 OCTOBRE
**EXPOSITION DES
SENIORS ARTISTES
DU 14^e**

6^e édition organisée
avec l'association As de Cœur
Hall d'entrée de la mairie
Entré libre aux horaires d'ouverture
de la mairie
2, place Ferdinand Brunot

11

16

16 OCTOBRE
**JOURNÉE
NATIONALE CONTRE
LE GASPILLAGE**

Rencontre festive autour
du quartier zéro déchet.
RDV à 17h place des Droits de l'Enfant

Conférence : « Que mangent
nos enfants à la cantine ? »,
à 19h en salle des mariages

Novembre

JEUDI 17 OCTOBRE,
DE 10H À 17H
FORUM DE L'EMPLOI

Organisé avec l'association
« À compétences égales ».

Rencontres individuelles avec
des professionnels du recrutement
Inscription sur le site acompetenceegale.com

et des ateliers ouverts à tous.
L'Annexe. 26, rue Mouton-Duvernet

24

LUNDI 4 NOVEMBRE,
À 19H
**CONSEIL
D'ARRONDISSEMENT**

En salle des mariages
Ordre du jour et documentation
sur mairie14.paris.fr
2, place Ferdinand Brunot

4

11

LUNDI 11 NOVEMBRE,
DE 14H À 19H
**FÊTE DE
LA CHÂTAIGNE**

Dégustation
de châtaignes et
animations musicales
avec l'association
Cap Magellan.
Parvis de la Mairie

LUNDI 25 NOVEMBRE
**CONSEIL
D'ARRONDISSEMENT**

À 20h en salle des mariages
Précédé à 18 h du CICA
« Les seniors, acteurs associatifs »
2, place Ferdinand Brunot

25

EN NOVEMBRE
MOIS DE LA PHOTO

Un mois d'exposition dans les commerces
et les principaux lieux du 14^e
Salon international Daguerre du 7 au 17 novembre
Salon des photographes du 14^e
Saint-Vincent-de-Paul, un lieu en devenir
Hommage à Capa
Programme complet sur mairie14.paris.fr

**POUR
VOTER**

**INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES ELECTORALES
AVANT LE 7 FÉVRIER 2020**



COMMENT S'INSCRIRE ?

- Par Internet sur service-public.fr
- À la mairie de votre arrondissement
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h, le jeudi de 14 h à 19 h 30
- Par correspondance : mairie du 14^e,
service des élections, 2 place Ferdinand Brunot - 75014 paris

QUELLES PIÈCES JUSTIFICATIVES FOURNIR ?

- Carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans,
- Un justificatif de domicile ou de résidence de moins de trois mois.

**SI VOUS AVEZ CHANGÉ DE DOMICILE,
MÊME À L'INTÉRIEUR DE L'ARRONDISSEMENT,
PENSEZ À METTRE À JOUR VOTRE INSCRIPTION !**